

(ÉDITO)

Hé ! Dis...Toi !

" Tu me fais un café ?... Mais non, j'déconne ! "

Les journalistes précaires des radios publiques n'ont plus envie de rigoler de ces pauvres blagues de leurs confrères ou de leurs chefs. Nous ne sommes pas des stagiaires de luxe.

Et nous allons désormais faire entendre nos belles voix en dehors des antennes.

Dans ce premier numéro de *France Précaire*, nous allons évoquer les données du problème et ainsi permettre aux amoureux du service public de réaliser de quoi il est capable. Nous avons essayé de faire part de notre cause pendant les grèves qui ont secoué les radios publiques en février. On nous a demandé d'attendre plus tard. Nous y voilà.

Ce journal à la périodicité mal établie et à la diffusion par internet veut vous faire partager notre quotidien : nos joies parfois, mais surtout nos craintes, nos colères et nos indignations.

Pas seulement "pour que ça se sache" (merci le SNJ pour cet encart dans Libé), mais aussi pour que ça change.

Une ombre plane

Attaché de presse, c'est pas mal, non, comme métier ? En ces temps difficiles pour le service public, la paranoïa rôde chez les précaires. Lorsque vous vous résignez, pas fier, à décrocher votre téléphone pour aller mendier un p'tit contrat à la grande prêtresse du planning, à votre bon coeur, madame, et que vous vous entendez répondre que "non désolé, il n'y a pas de boulot en ce moment..." alors que vous savez pertinemment que les petits copains enchaînent allègrement les remplacements à Perpète les Oies Grasses, franchement, il y a de quoi se poser des questions...

De quoi se demander si on ne cherche pas sciemment à vous décourager de poursuivre dans cette voie. "Quand je

"RADIO FRANCE, C'EST LA POULE AUX OEUFS D'OR"

vois tous ces CDD qui viennent la bouche en coeur me parler de leur amour du service public, déclare froidement Francis Tyskiewicz le directeur de l'information de *France Bleu*, c'est mignon, mais ça me fait rigoler. Il ne faut quand même pas oublier que



Radio-France, c'est un peu la poule aux oeufs d'or."

Or, en période de restrictions budgétaires, la poule ne veut plus pondre, justement... A preuve cette dernière trouvaille qui menace directement les plus anciens : la décentralisation... Concrètement, chaque locale devra désormais gérer son propre budget piges et CDD. La priorité ira forcément aux moins expérimentés, ceux qui coûtent le moins cher. D'où un écrêtage prévisible des précaires par le

haut...

De son côté la DRH avoue, par la bouche de Dominique Brocard, que bien évidemment, sur 170 "planneurs", il n'y aura pas de CDI pour tout le monde. Un sérieux coup de canif dans le contrat initial, qui disait "faites vos

preuves, le planning, c'est l'antichambre de l'emploi stable" (Bernard Creutzer). Mais le système semble désormais frappé de nombreux clausus, et l'application des fameux "critères Cavada" (voir p.2) est le premier argument invoqué pour éjecter sans douceur des anciens pourtant chevronnés. Derniers exemples ? Nantes et Belfort, pour ne citer que les plus récents... Alors qui a dit que plombier, après tout, c'était pas un beau métier ?

Vous me croirez jamais !...

Histoire de petits sous

Les Français (surtout ceux proches de la retraite) n'aiment pas parler d'argent... Les jeunes, si.

Il est sans doute bon que le public l'apprenne : un journaliste pigiste débutant dans les radios publiques touche entre 46 et 78 euros par jour selon la chaîne et selon son ancienneté dans la profession. Pour 7 heures théoriques de travail. En réalité, les journées commencent au maximum à 9h et se terminent au mieux à 19h, sans franche pause intellectuelle à midi. Bref, les journées de 10 heures sont monnaie courante. Et à 4,60 euros de l'heure, c'est plutôt monnaie essoufflée. La dernière revalorisation de ces tarifs date de 1992. Qui dit mieux ?

Un contrat ? Un hôtel !

Rennes :
Hôtel d'Angleterre
19 rue du Maréchal Joffre
02.99.79.38.61.

Très bien tenu.
douches + TV à 31euros.
FB Armorique à 300 m

Perpignan :
à 5 min à pied de la radio
L'Avenir Hôtel (un peu vieux,
mais charme de type familial)
23 euros la chambre avec
douche. 4 euros le p'tit déj
11 rue de l'avenir
04.68.34.20.30.

LES CRITÈRES EXPLIQUÉS AUX DÉBUTANTS

"Passe ta licence d'abord !" C'est en gros ce que se verra rétorquer tout aspirant au planning, à qui l'on demande un bac+3 et la maîtrise d'au moins une langue étrangère, pour peu bien sûr qu'il ne sorte pas des 11 écoles "reconnues" par la profession ⁽¹⁾... Ce qui précède porte un nom effrayant : les fameux critères Cavada. Ou comment un ancien instituteur s'étant élevé jusqu'aux plus hautes sphères médiatiques a décidé de verrouiller une profession jusqu'ici ouverte à tous. Mais d'où sortent-ils ces fameux critères ? Existe-t-il seulement une note interne les résumant clairement ? JMC est-il même au courant des exigences que la DRH lui prête ? Pas besoin d'être grand clerc pour savoir qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fait Sciences-po pour parler dans un micro : la Maison compte encore, heureusement, nombre de (bons) journalistes au parcours atypique.

UN SYSTÈME FANTÔME

**Nous ne savons même pas
combien nous sommes**

Laisser planer le doute, c'est bien pratique. En fin de contrat, on culpabilise le CDD privé d'activité : réclamer du travail alors que 100 à 170 autres jeunes attendent aussi, quel égoïsme ! Mieux encore, les pigistes seraient près de 600. Et inutile d'espérer une explication cohérente et crédible sur les variations de ces chiffres. Certains se seraient découragés. Même quand il se crashe, un "planneur" ne fait pas de bruit ?

Les critères ne tiennent compte ni de l'expérience, ni du talent. Est-il utile de rappeler que 10% seulement des 30 000 journalistes français sortent d'une école reconnue ? En fait le problème est tout autre : il n'y a pas assez de contrats pour faire vivre tout le monde. Mais l'encadrement des rédactions nationales a compris l'injustice et appellerait à un arrêt du recrutement de nouveaux précaires, les

anciens donnant satisfaction. Les critères ne sont qu'un moyen de faciliter le roulement. Et d'ailleurs que faire de ceux, encombrants, déjà admis sur le planning et qui n'y répondent pas ? Leur avenir en bleu n'est pas forcément rose...

(1) L'ESJ-Lille, le CFJ-Paris, l'IPJ à Paris, le CELSA, le CUEJ à Strasbourg, les IUT de Bordeaux et Tours, l'EJ Toulouse, l'ECJ de Marseille. L'IUT de Lannion et l'Ecole Eschirrolles de Grenoble.

SILENCE !... ON (DÉ)TOURNE

LE DROIT

Le CDD ne peut pas être pour l'entreprise un mode de gestion de sa masse salariale. Voilà ce que dit le code du travail en encadrant strictement son utilisation et en la limitant à des motifs précis. Mais dans une grande entreprise, les motifs sont toujours assez nombreux. Ils permettent d'user et d'abuser d'une disposition inique : L'employeur n'est en rien obligé d'affecter le CDD au même poste que la personne remplacée. Voilà comment une société, toute publique et prestigieuse, peut par des jeux d'écriture complexes s'affranchir des règles de carence (censées s'appliquer aux personnes mais aussi aux postes...). A Radio France, dans un but identique, on sait

aussi reprendre et échanger des contrats déjà signés ou intercaler des piges entre deux contrats. Petit jeu dont les victimes sont souvent les jours de repos, qui justement ne figurent plus sur les contrats (voir article en bas de page) ! Ces repos hebdomadaires sont un concept d'ailleurs totalement méprisé pour les pigistes dont certains sont parfois contraints d'enchaîner quinze voire vingt jours de travail consécutifs. Ce qu'ils font en plus avec le sourire, trop contents d'avoir du boulot. Et quel jeune CDD ne s'est encore jamais fait voler de RTT pour n'avoir pas osé les réclamer ? Généreux "oublis" de certains chefs, souvent les mêmes qui sur les violons du "grand service" osent bien, eux, imposer une journée de reportage complète à un présentateur debout depuis 3 heures du matin. Deux jours de travail au prix d'un seul. Un vrai régal. Souriez ! Et demandez vous pourquoi l'inspection du travail n'y voit que du bleu.

7 JOURS DÉCLARÉS 5

La semaine, voilà l'unité de mesure qui prévalait dans l'établissement de nos contrats de travail jusqu'à une époque encore récente. Car désormais, il nous faut faire une croix sur nos deux jours de repos hebdomadaire. Les semaines de début et de fin de contrat n'ont donc plus que 5 jours, ce qui est bien suffisant pour faire nos 35 heures... Voici en conséquence les contrats de 5 jours au lieu de 7, 10 au lieu de 14, 17 au lieu de 21 etc. "Mais ne vous inquiétez pas, vos repos vous sont quand même payés !"

Payés, certes, mais pas déclarés ! Pas de petites économies... Résultat, ce sont nos centres ASSEDIC qui assument ces jours "non-travaillés". Outre cet abus que les auditeurs et les citoyens apprécieront, signalons aussi que cette nouvelle base de calcul nous fait perdre une bonne part des indemnités calculées au prorata ainsi qu'autant de jours d'ancienneté pour le cas hypothétique où nous entrerions un jour dans l'une des sociétés de l'audiovisuel public. La seule solution trouvée jusqu'à présent

est un artifice qui consiste, avec la complicité de certains chefs, à bidouiller les tableaux de service pour prendre ces 2 jours en milieu de semaine. De journalistes nous voilà donc agents de gestion de nos intérêts. Activité presque à temps plein puisqu'il nous faut aussi désormais jongler avec les paiements décalés d'un mois sur l'autre. Une fiche de paie à la fin du mois, ce n'était paraît-il plus possible. L'informatique aura encore bon dos. Mais c'est vrai qu'il y a beaucoup de précaires.